

CONFERENCE DES LIONS DE LA MEDITERANEE

TURQUIE MD 118-BODRUM

25-28 MARS 2010

SAMEDI 27 MARS-DEUXIEME SESSION DE TRAVAIL

THEME : L'ECOTOURISME

INTERVENANT : MOKHTAR ZANNAD

PRESIDENT FONDATEUR LIONS CLUB DE MONASTIR

D.414-TUNISIE

E-mail : zannad.mokhtar@gmail.com

INTRODUCTION

Avec plus de 800 millions de voyageurs internationaux générant plus de 500 millions de \$ US, le tourisme est à présent (2009-2010) la première industrie mondiale. Mobilisant tous les secteurs de l'économie, il constitue pour les pays développés une source complémentaire de revenus et pour les pays en développement, notamment ceux démunis d'hydrocarbures et d'autres matières premières, une activité pourvoyeuse de devises et créatrice de nombreux emplois. Une espérance de vie en progression constante, un pouvoir d'achat et un temps de loisir accrus et des transports collectifs rapides à des prix accessibles ont élargi le champ des bénéficiaires de cette activité.

Il en a résulté une mutation rapide d'un tourisme d'élite (exploration, découverte, safari, yachting...) vers un tourisme de masse (800millions de touristes en 2005, 1560 millions prévus en 2020) générant tout à la fois des revenus importants (6.5 milliards de dollars US en 2006) mais aussi des nuisances de toutes sortes (dégradations du milieu naturel, pollution, surconsommation d'eau, d'énergie non renouvelable, etc...) et ne garantissant pas toujours une répartition équitable des bénéfices générés.

A cet égard la zone méditerranéenne, première région touristique du monde (60 millions de touristes en 1970, 150 millions actuellement et 300 millions possibles en 2025) constitue un champ fertile pour l'observation, les études et les solutions en vue d'un écotourisme respectueux de la nature, des populations et des patrimoines culturels et économe en ressources non renouvelables.

L'ECOTOURISME

A- Éléments de définition

Né il y a une trentaine d'années, le terme lui-même d'écotourisme est récent. La définition qu'en donne la TIES (Société Internationale de l'Écotourisme) date de 1991: « L'écotourisme est un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés ».

Ce tourisme écologique a pour objectif principal de découvrir ou faire découvrir la Nature, des paysages ou des espèces particulières (Ex. lions ou éléphants au Kenya, observation et/ou étude des oiseaux ou des baleines, faune et flore du désert (oasis)), tout en respectant les écosystèmes, voire en contribuant à les restaurer, dans une approche volontaire de "remboursement de la dette écologique" générée par ce tourisme, qui par ailleurs cherche à diminuer son empreinte écologique.

Les 12 et 13 septembre 2008 lors de la Quarante-huitième réunion de la Commission pour les Amériques, le secrétaire général de l'O.M.T a notamment déclaré : « L'écotourisme se veut une réponse « durable » à l'inquiétante montée d'un tourisme de masse insuffisamment conscient des menaces qu'il fait peser sur l'environnement. Le développement d'un tourisme tourné vers une consommation de plus en plus rapide et « rentable » des voyages, où chacun pense avoir le droit de découvrir jusqu'à la parcelle la plus reculée du monde, participe à la menace qui pèse sur le renouvellement des ressources naturelles telles que l'eau douce, les forêts et les récifs coralliens, et met en péril la survie de nombre d'espèces vivantes, trop souvent exposées à la curiosité de touristes s'imaginant dans des zoos à ciel ouvert. ». M. Frangialli a donc proposé que, le 27 septembre 2008, lors de la Journée mondiale du tourisme, un Groupe de réflexion travaille sur le thème « Le tourisme s'engage face au défi du changement climatique » à Lima (Pérou) afin d'élaborer « une charte écotouristique ».

L'activité écotouristique comporte généralement une part d'éducation et d'interprétation, et contribue à faire prendre conscience de la nécessité de préserver le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. L'écotourisme doit avoir des conséquences environnementales positives et contribuer au bien-être des populations locales.

B- Ecotourisme et développement durable

L'association des principes de l'écotourisme avec ceux du développement durable (et donc de la conservation de la nature) rencontre les faveurs de nombreux organismes internationaux (ONU, ONG, Gouvernements et leurs agences..). Il doit pour ces derniers satisfaire à plusieurs critères, tels que [1], [2] :

- [1] : La « conservation », nécessaire à la préservation de la biodiversité et de ses fonctions... à travers la protection, voire la restauration des écosystèmes.
- [2] : La sensibilisation des touristes à l'importance du respect et de la conservation, de la diversité culturelle et de ses liens à l'environnement ;

L'écoresponsabilité du voyageur doit être mise en avant par des évaluations fondées sur des preuves, principes et critères clairs et transparents. Ce dernier doit travailler avec les autorités et populations locales pour que l'activité éco touristique apporte un double bénéfice, une réponse aux besoins locaux de développement et aux besoins de conservation de la nature.

Pour de nombreux pays, l'écotourisme n'est plus préconisé comme une activité marginale destinée à financer la protection de l'environnement mais parce qu'il y est devenu un secteur moteur d'une économie nationale, et un moyen de générer des revenus. Par exemple, dans des pays tels que

le Kenya, l'Équateur, le Népal, le Costa Rica et Madagascar, l'écotourisme est devenu la principale source de devises.

C- Géographie de l'écotourisme

Il a souvent été d'abord lié à un tourisme de découverte ou d'aventure, très orienté vers les pays tropicaux, les plus riches en biodiversité; Une tendance existe aussi de tourisme de proximité, s'appuyant sur les ressources naturelles proches et en particulier sur les réserves naturelles et les forêts. Les États-Unis sont réputés constituer le principal réservoir d'écotouristes (plus de 5 millions de personnes chaque année). Ce tourisme s'adapte aussi bien aux pays développés comme la France, une position que défend l'Association Française d'Ecotourisme depuis 2005, ainsi que d'autres associations nationales de l'écotourisme en Europe et en Australie.

LES AUTRES FORMES DE TOURISME ALTERNATIF

A- Le tourisme équitable

Le tourisme équitable est une conception du tourisme international consistant à appliquer les principes du commerce équitable à ce secteur. Il est pratiqué par diverses associations ou entreprises. Leur ambition spécifique est d'assurer aux communautés vivant sur les lieux du tourisme une part équitable des revenus qu'il génère, et de concilier le tourisme avec leur développement durable. Concrètement, cela débouche sur un ensemble de critères visant au respect des habitants et de leur mode de vie, à une véritable rencontre entre les touristes et ces habitants, à la durabilité des progrès amenés par le tourisme.

B- Tourisme solidaire

Le tourisme solidaire s'inscrit dans les principes du tourisme responsable et du tourisme équitable, il respecte l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement local. Toutefois, le tourisme solidaire va plus loin. Ritimo, un réseau d'information spécialisé sur la solidarité, en propose la définition suivante :

« Le tourisme solidaire, s'inscrivant à la fois dans une perspective "responsable" et "équitable", mais plus directement associé à des projets de solidarité : soit que le voyageur soutienne des actions de développement, soit qu'une partie du prix du voyage serve au financement d'un projet de réhabilitation ou d'un projet social. »

Cas concrets

Dans certains cas, l'organisateur ou le voyageur soutient des actions de développement grâce à une partie du prix du séjour. Ce type d'actions existe presque exclusivement entre les touristes du nord et les populations du sud.

Une autre forme de solidarité consiste en un tourisme participatif où le visiteur, volontaire, participe physiquement à un projet pour une période définie (construction d'une école, forage et équipement d'un puits, aménagement d'un dispensaire en milieu rural, etc....).

C- Le tourisme responsable

Le tourisme responsable, ou tourisme éthique, est un type de tourisme alternatif ayant pour objectif : le développement économique et l'épanouissement des populations locales (par l'implication dans l'économie locale, une rémunération juste et stable des partenaires, des conditions de travail décentes, des échanges de connaissances et de bonnes pratiques...) ; la préservation à long terme des ressources naturelles, culturelles et sociales (tourisme durable) ; une rencontre authentique entre les voyageurs et les populations locales. Aujourd'hui, de nombreux voyageurs sont sensibles à l'impact de leur périple sur la région visitée. Ils cherchent à être cohérents avec les principes citoyens qu'ils appliquent chez eux, mais aussi pour faire du voyage une expérience authentique.

MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION

L'écotourisme et les autres formes de tourisme responsable ne pourraient s'imposer et s'épanouir sans une mise en œuvre progressive, contrôlée et évaluée périodiquement par des acteurs ad hoc.

A- Acteurs et partenaires

L'organisation mondiale du tourisme (O.M.T)

L'organisation des nations unies (O.N.U) ayant proclamé 2002 année internationale de l'écotourisme (A.I.E) l'O.M.T en collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales, ses états membres, les membres affiliés et d'autres groupes ont entrepris une série d'activités : séminaires régionaux ou thématiques, pour discuter des questions liées à l'écotourisme compte tenu de facteurs géographiques, climatiques, économiques et socio-culturels. C'est ainsi que furent organisés successivement :

- Une « conférence sur l'écotourisme dans les zones montagneuses » (12-15 septembre 2001 à st Johann /Pongau en Autriche.
- Une « conférence sur l'écotourisme dans les petits Etats insulaires et autres petites îles » (Mahé, Seychelles, 8-10 décembre 2001)
- Un « séminaire sur l'écotourisme dans les zones désertiques », (Alger, 21-23 Janvier 2002) etc...

B- SOMMET MONDIAL DE L'ECOTOURISME

Québec, CANADA : 19-22 mai 2002

Organisé conjointement par l'O.M.T et le programme des N.U pour l'environnement (PNUE), ce sommet a été l'aboutissement de dix huit réunions préparatoires, tenues en 2001 et 2002(dont nous avons cité quelques unes) avec la participation de plus de trois mille représentants de gouvernements nationaux, d'autorités locales et d'organismes publics ou privés concernés , d'O.N.G etc...

Ce sommet a débouché sur une longue « déclaration de Québec sur l'écotourisme » comportant 49 points qu'il est possible de consulter sur internet.

Ce document stipule qu'il « a essentiellement pour objet d'établir un programme préliminaire et une série de recommandations visant le développement des activités éco touristiques dans le contexte du développement durable »

Il était destiné notamment au sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg du 26 août au 4 Septembre 2002 en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une politique internationale dans ce domaine pour la période 2002-2012.

C- A L'ECHELLE NATIONALE

Tous les pays à vocation touristique ont pris et prendront des initiatives dans ce domaine et il serait long de les énumérer tous.

Nous nous limiterons à trois pays : la France, premier pays touristique dans le monde avec plus de 60 millions de visiteurs par an, les Etats-Unis d'Amérique et mon pays, la Tunisie qui a développé surtout un tourisme balnéaire accueillant plus de cinq millions de touristes.

LA FRANCE

Pionnière dans ce domaine elle organisera du 11 au 13 juin 2010 le premier Forum National du Tourisme Responsable. Un document très intéressant et détaillé lui est consacré sur Internet que je vous conseille de consulter.

Par ailleurs, de nombreuses et intéressantes initiatives et réalisations en CORSE méritent d'être examinées.

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Vaste territoire présentant une grande diversité de sites naturels et disposant de gros moyens il est surtout le siège d'une importante société : « The International Ecotourism Society » (TIES) qui dispose d'un site Internet WWW.ecotourism.org, riche en documentation précise et chiffrée.

LE MAGHREB :

La raréfaction de l'eau est un problème crucial qui sera au centre des débats de la prochaine réunion de l'Union pour la Méditerranée qui se tiendra à Barcelone le 13 avril 2010. Les 5 millions de visiteurs chaque année en Tunisie consomment chacun 560 litres d'eau/jour. Le remplissage des piscines, l'arrosage des golfs (3500 m³/j, soit la consommation de 12 000 habitants) et des jardins gaspille les ressources. Le recyclage des eaux usées permettrait à lui seul une économie de 60%.

LA TUNISIE

De nombreuses initiatives ont été prises.

Nous en citerons deux : le premier est celui de SABRIA, une petite oasis du sud Tunisien dont les habitants, initialement nomades se sont sédentarisés et où les touristes sont accueillis sous des tentes authentiques et partagent la vie de leurs hôtes.

Le deuxième est une station thermale située à Béni M' tir au Nord-ouest du pays où l'eau chaude coule à flots à 75° et présente de nombreuses vertus thérapeutiques dans un environnement naturel protégé. Par ailleurs cette eau pourrait aussi être récupérée pour chauffer en hiver les habitations du village.

CONCLUSION

La promotion de l'écotourisme est une œuvre de longue haleine : ni les chartes, labellisations et autres observatoires ne suffiront à l'imposer. C'est un tourisme militant dont l'élargissement requiert une volonté affirmée et durable de tous les intervenants.

A cet égard le lionisme qui œuvre pour de nouveaux rapports entre les hommes basés sur le respect, le civisme et le service d'autrui pourrait favoriser cette nouvelle forme de tourisme responsable.

En inscrivant ce thème à l'ordre du jour de la présente conférence de BODRUM il fournit la preuve de sa détermination à apporter sa pierre à l'édifice commun.